



Stokvis Nord Afrique S.A

Extrait du Prospectus

Augmentation du capital social par compensation de créances liquides et exigibles réservée à Sana Stok

Nombre maximal d'actions à émettre :	8 500 000 Actions
Prix d'émission de l'action :	20,00 MAD/Action
Valeur Nominale :	20,00 MAD/Action
Montant Global de l'Opération :	170 000 000,00 MAD
Période de souscription :	Du 11 octobre au 14 octobre 2024 inclus

ORGANISME CONSEIL	ORGANISME CENTRALISATEUR	ORGANISME CHARGÉ DE L'ENREGISTREMENT
BMCE CAPITAL CONSEIL 	BANK OF AFRICA BMCE GROUP 	BMCE CAPITAL BOURSE 

Visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC prise en application de l'article 5 de la loi n° 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne, le présent prospectus a été visé par l'AMMC en date du 27/09/2024 sous la référence n° VI/EM/030/2024.

I. Structure de l'offre

L'augmentation du capital social, objet du présent prospectus, sera réalisée par l'émission de 8 500 000 actions à un prix d'émission de 20,0 MAD, soit à la valeur nominale.

Le montant de cette augmentation de capital sera intégralement souscrit par Sana Stok par compensation de créances liquides et exigibles.

La souscription de Sana Stok donnera lieu dès lors, à une augmentation du capital social avec suppression du DPS d'un montant de 170 000 000,00 MAD entièrement en nominal.

II. Objectifs de l'opération

À travers cette opération, la société Stokvis Nord Afrique vise à atteindre les objectifs suivants :

- Permettre aux actionnaires historiques de consolider leur participation dans le capital de la société ;
- Absorber les pertes antérieures ;
- Favoriser le renforcement des fonds propres de la société.

III. Caractéristiques des actions à émettre

Caractéristiques	
Nature des actions à émettre	Actions Stokvis Nord Afrique, toutes de même catégorie.
Forme juridique	Au porteur, entièrement dématérialisées par inscription en compte chez les intermédiaires financiers habilités et admises aux opérations de Maroclear.
Montant maximum de l'opération	170 000 000,00 MAD. (Soit 48,0% du capital social post-opération)
Nombre maximum d'actions à émettre	8 500 000 actions
Prix d'émission	20,0 MAD par action.
Valeur nominale unitaire	20,0 MAD par action.
Prime d'émission unitaire	0,0 MAD par action.
Libération des actions à émettre	Les actions à émettre par compensation avec des créances liquides et exigibles de Sana Stok seront entièrement conservées par Sana Stok pendant une durée de deux (2) ans à compter de la réalisation de l'opération.
Date de jouissance des titres	1 ^{er} janvier 2024 ¹
Période de souscription	Du 11 octobre au 14 octobre 2024 inclus.
Négociabilité des actions	Les actions à émettre, objet du présent prospectus, seront conservées par Sana Stok pendant une durée de deux (2) ans à compter de la réalisation de l'opération et seront librement négociables à la Bourse de Casablanca après la période de deux (2) ans.
Date de cotation des actions	18 octobre 2024
Mode de libération des titres	Conversion de créances liquides et exigibles en actions.
Cotation des actions	Les actions à émettre par compensation avec des créances liquides et exigibles par Sana Stok au titre de la présente augmentation du capital social seront admises en 1 ^{ère} ligne avec les anciennes actions cotées à la Bourse de Casablanca.
Code ISIN²	MA0000012692

¹ Il est à noter que cette date correspond au droit aux dividendes relatifs à l'exercice 2024 distribuables en 2025.

² Le code ISIN présenté est celui de l'action SNA à la valeur nominale 20 MAD/action

Droits attachés aux actions à émettre	Toutes les actions bénéficient des mêmes droits relatifs à la répartition du boni de liquidation. Les actions à émettre auront droit au bénéfice de l'exercice 2024 distribuable en 2025. Chaque action donne droit à un droit de vote lors de la tenue des assemblées. Il n'existe pas d'actions à droit de vote double.
Droit préférentiel de souscription (DPS)	Suppression des droits préférentiels de souscription

▪ **Caractéristiques de cotation des actions**

Date de cotation prévue	18 octobre 2024
Libellé	Stokvis Nord Afrique
Ticker	SNA
Compartiment	Principal B
Secteur d'activité	Distributeurs
Cycle de négociation	Continu
Nombre maximum d'actions à émettre	8 500 000 actions
Ligne de cotation	1 ^{ère} ligne
Etablissement chargé de l'enregistrement de l'opération	BMCE Capital Bourse

IV. Calendrier de l'opération

Le calendrier de l'augmentation du capital social sur Stokvis Nord Afrique, par compensation de créances liquides et exigibles réservée à Sana Stok, se présente ainsi :

	Etapes	Dates
1	Emission par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation de l'opération d'augmentation de capital par compensation de créances	27/09/2024
2	Visa du prospectus relatif à l'opération par l'AMMC Réception par la Bourse de Casablanca du prospectus	27/09/2024
3	Publication d'un communiqué de presse par Stokvis Nord Afrique relatif au visa du prospectus dans un journal d'annonces légales	30/09/2024
4	Publication par la Bourse de Casablanca de l'avis relatif à l'opération d'augmentation de capital par compensation de créances Publication par la Bourse de Casablanca de l'avis relatif à l'opération de réduction de capital de la valeur nominale de 20 MAD à 10 MAD	04/10/2024
5	Ouverture de la Période de souscription de l'augmentation de capital par compensation de créances	11/10/2024
6	Clôture de la Période de souscription de l'augmentation de capital par compensation de créances	14/10/2024
7	Tenue du conseil d'administration devant ratifier l'augmentation de capital par compensation de créances et la réduction du capital	15/10/2024
8	Réception par la Bourse de Casablanca avant 10H du procès-verbal du Conseil d'Administration ayant ratifié l'augmentation de capital par compensation de créances, la réduction du capital et des résultats de l'opération	16/10/2024

9	Livraison des actions nouvelles	18/10/2024
10	Enregistrement en Bourse de l'augmentation du capital par compensation de créances	18/10/2024
11	Admission des actions nouvelles	18/10/2024
12	Publication par la Bourse de Casablanca des résultats de l'augmentation du capital par compensation de créances	18/10/2024
13	Publication des résultats de l'augmentation du capital par Stokvis Nord Afrique dans un journal d'annonces légal	18/10/2024
14	Echange des anciennes actions à valeur nominale 20 MAD/actions par des actions nouvelles à valeur nominale 10 MAD/action	21/10/2024
15	Admission des nouvelles actions à valeur nominale 10 MAD/actions	21/10/2024

V. Mise à disposition du prospectus

Conformément à la circulaire de l'AMMC, le prospectus visé par l'AMMC est :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public :
 - au siège social de Stokvis Nord Afrique, au Lot 17 11 - Zone Industrielle Ouled Salah – Bouskoura ;
 - sur son site Web: www.stokvis.ma ;
 - au siège social de BMCE Capital Conseil, au 63, Boulevard Moulay Youssef - 20000 Casablanca ;
- Disponible sur le site internet de la Bourse des Valeurs de Casablanca (www.casablanca-bourse.com) ;
- Disponible sur le site internet de l'AMMC (www.ammc.ma).

Avertissement

Les informations précitées ne constituent qu'une partie du prospectus visé par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) en date du 27/09/2024 sous la référence n° VI/EM/030/2024. L'AMMC recommande la lecture de l'intégralité du prospectus qui est mis à disposition du public selon les modalités indiquées dans le présent extrait.